



DÉLIBÉRATION N°2020-12-18-06

du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 18 décembre 2020

**POINT 9 – APPROBATION DE L'ADHESION DE L'UNIVERSITE DE NANTES A
L'ESPACE NUMERIQUE SECURISE DES AGENTS PUBLICS (ENSAP) EN VUE DE
L'ACCES DEMATERIALISE DES BULLETINS DE PAYE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** le décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires ;
- VU** l'avis du comité technique d'établissement du 8 décembre 2020 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 35
Nombre de votants : 32
Voix pour : 27
Voix contre : 1
Abstentions : 4

APPROUVE l'adhésion de l'Université de Nantes à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de l'établissement.

À Nantes, le 18 décembre 2020.

Présidente de l'Université de Nantes


Carine BERNAULT

Extrait transmis au recteur chancelier des Universités le : 5 janvier 2021

Affiché le : 5 janvier 2021